

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 17 décembre 2024 - Délibération n° 2024/12/011

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE « CTDMA ».**

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 10 décembre, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : COTICHE Thierry – FAURE Josette – DESLOGES Georges – DUBOUIS Sandrine – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – SPRINGER Liliane – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – LAGRAVE-MALIVERT Annick – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVÉ Nadine – VALLAEYS Gaël – CLOCHON Bruno – DAVID Robert – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – FERRAND Marc – MEYER Christian – CATHELOT Guy – MOREAU Jean-Claude – BUSSIÈRE Jean-Claude – DAURY Claudine – PAROT Jean-Pierre – DEPATUREAUX Gilles – ROYERE Joël – SALADIN Christine – LAROCHE Michel – LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – CALOMINE Alain – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – PAMIÉS Jean-Michel – DEFEMME Catherine – NOURISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – GAILLARD Thierry – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine

Etaient excusés : BOUDEAU Philippe – PACAUD Patrick – ESCOUBEYROU Luc – RIGAUD Régis – FINI Alain – FLOIRAT Myriam – BENABDELMALEK Clément – LEGROS Jean-Bernard – DUGAY Jean-Pierre – POITOU Delphine – LEHERICY Joseph – CANFORA Carmine – TROUSSET Patrick – AUGUSTYNIAC Jérôme – DUGUET Pierre – PATAUD Annick – RICARD Jean-Michel

Pouvoirs :

1. M. BOUDEAU Philippe donne pouvoir à Georges DESLOGES
2. M. ESCOUBEYROU Luc donne pouvoir à Régis PARAYRE
3. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT
4. M. FINI Alain donne pouvoir à Alain BOSLE
5. Mme FLOIRAT Myriam donne pouvoir à Karine GARGUEL
6. M. BENABDELMALEK Clément donne pouvoir à Alain CALOMINE
7. Mme POITOU Delphine donne pouvoir à Nicolas DERIEUX
8. M. TROUSSET Patrick donne pouvoir à Marc FERRAND
9. M. AUGUSTYNIAC Jérôme donne pouvoir à Michelle SUCHAUD
10. M. DUGUET Pierre donne pouvoir à Thierry GAILLARD
11. Mme PATAUD Annick donne pouvoir à Sylvain GAUDY
12. M. RICARD Jean-Michel donne pouvoir à Josette FAURE

Suppléances : LACOUR Marie-Emilie

Secrétaire de séance : DERIEUX Nicolas

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	45	57			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
55		2			

Vu la délibération n°2024/04/19 du Conseil communautaire en date du 04 avril 2024 ;

Afin d'intégrer au budget le besoin en personnel dont les dépenses salariales sont assurées par le budget principal de la collectivité mais remboursées par un jeu d'écriture comptable en fin d'exercice budgétaire par le budget annexe CTDMA ; il est proposé procéder à la décision modificative suivante :

Détail par section		Montant en €	Section	Fonction	Chapitre	Article
Dépenses	Ouvertures					
	Réductions	12 000 €	F	7212	011	611
Recettes	Ouvertures	12 000 €	F	7212	012	6215
	Réductions					

- - 12 000 € sur la fonction collecte des déchets sur l'article contrat de prestations de services
- + 12 000 € sur la fonction collecte des déchets sur l'article personnel affecté par la commune du GFP

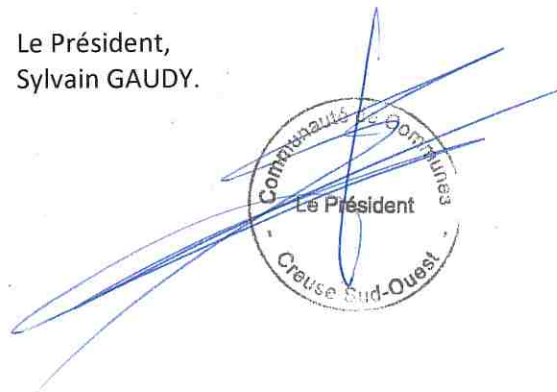
Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire :

- Adopte la décision modificative n°1 du budget annexe « CTDMA » telle que présentée ci-dessus ;
- Autorise M. le Président à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jours et mois et an susdits,  
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Sylvain GAUDY.



Communaux de communes  
Le Président  
Creuse Sud-Ouest